

# Conseil des Quartiers Durables Citoyens du 12 février 2015

Compte-rendu des échanges et décisions prises par le Conseil des Quartiers Durables Citoyens concernant les demandes de subsides déposées dans le cadre de l'Appel à projets « Quartiers durables Citoyens »

## Membres du Conseil présent:

- Bruxelles-Environnement
- Periferia aisbl (Equipe d'accompagnement)
- Quartier durable « PermaCanal »
- Quartier durable « Rêvons Messidor »
- Quartier durable « Maelbeek »
- Quartier durable « Cité Modèle »
- Quartier durable « Coin du balai »
- Quartier durable « Oxydurable »
- Quartier durable « Wielswijk »

Membre du Conseil non présent mais ayant transmis leur avis par mail: asbl fabrik (Saint-Josse)

Membre excusé : Cabinet de Céline Fremault

Le conseil s'est déroulé à Mundo-B le 12 février 2015 de 18h30 à 21h30.

Le présent document reprend en synthèse les éléments discutés, les recommandations et les décisions prises par le Conseil pour chaque quartier et par projet.



#### **ANALYSE DES PROJETS**

L'ensemble des demandes de subsides ont été lues et analysées par tous les membres du Conseil sur base des critères et priorités établis lors de l'assemblée du 8 décembre 2013. Chaque décision a été prise après un échange de points de vue et des arguments de chacun en veillant à tendre vers le consensus. Le Conseil avait le choix entre trois décisions:

- Accepter le projet sans condition: le projet est accepté avec la possibilité d'attirer l'attention sur quelques aspects utiles mais qui ne conditionnent pas l'octroi des subsides.
- Accepter le projet sous condition(s): le projet est accepté moyennant des conditions qui conditionnent l'octroi des subsides (la révision ou la précision de certains aspects tels que les objectifs, le budget, planning, moyens mis en œuvre...)
- Refuser le projet : le projet est refusé et ne peut pas prétendre aux subsides pour cet appel

#### Projet accepté sous condition(s)

Les porteurs du/des projets ont un délai d'un mois (soit jusqu'au 22 mars 2015), pour compléter le dossier et apporter les précisions/révisions nécessaires. Le Conseil a pris la décision de ne pas se réunir une seconde fois pour réévaluer les demandes pour des questions d'ordre pratique et de temps disponible. C'est Bruxelles-Environnement et l'accompagnement des quartiers durables citoyens qui évalueront si les conditions sont effectivement remplies tout en informant les membres du Conseil des décisions prises.

#### Attribution effective des subsides

Bruxelles-Environnement a rappelé que l'attribution finale des subventions passe par un arrêté royal signé par la Ministre.

## **Quartier Koekeliek - Koekelberg**

# Évaluation complète et positive pour les trois projets par tous les membres du Conseil présents et représentés.

Le Conseil souhaite attirer l'attention des porteurs de projets sur deux points concernant le projet « Koek's Pot » :

- Faire l'analyse de sol rapidement et adapter le budget en fonction de l'option retenue : potager en bac ou en pleine terre. Le budget d'analyse de 100 € semble trop faible.
- o Prévoir dans le budget l'expertise pour « Le début des haricots ».

Par ailleurs, le Conseil questionne le fait d'acheter des bacs et des cabanes et souhaite encourager les porteurs à la possibilité de les auto-construire et de rechercher des matériaux de récupération.



## **Quartier Écocitoyens - Molenbeek**

Évaluation complète et positive pour les trois projets par tous les membres du Conseil présents et représentés.

#### Point d'attention

Le Conseil souhaite attirer l'attention des porteurs de projets sur un point concernant le projet « Place sans nom » :

- Comme il s'agit d'un projet de réaménagement de l'espace public, certains membres du Conseil posent la question de l'intérêt de financer une telle étude alors que cela devrait relever a priori du rôle de la commune.
- Néanmoins à la lecture du dossier, il semble qu'il y a déjà une démarche mise en route par les citoyens pour sensibiliser les riverains et le monde politique afin de les inciter à améliorer le quartier. Le quartier cherche à se faire aider par des experts pour être un interlocuteur crédible vis-à-vis de la commune. Plusieurs démarches similaires ont été lancées précédemment par d'autres quartiers (Broebel Air et Greenstone pour la place St Pierre, Messidor sur le réaménagement de la Sapinière). La mise à disposition d'expertise renforce les capacités techniques des groupes porteurs, leur permettant de suivre le dossier de manière approfondie.
- Le quartier « Coin du Balai » signale aussi le fait qu'à Boitsfort, lors du réaménagement d'une voirie, la commune a commandité une étude de réaménagement suite aux interpellations des habitants et ceux-ci sont entrés en contact avec le bureau d'études.
- Par ailleurs, le fait de travailler sur une dimension de mobilité apparaît comme quelque chose d'innovant et positif pour QDC.

Le Conseil propose au groupe porteur de tenter le cofinancement avec la commune pour l'étude éco-mobilité. Ceci de manière à impliquer davantage la Commune en amont de l'étude et augmenter les chances de voir aboutir le réaménagment.

Par ailleurs dans le budget de « jardin collectif », il est nécessaire d'ajouter la TVA au coût des bacs.

#### **Quartier Les jardins - Schaerbeek**

Ce projet a généré des questions de la part de la plupart des membres du Conseil. Celles-ci portaient sur :

La capacité du groupe à porter le projet : Le groupe semble assez fragile. Leur objectif est d'organiser quelques activités de convivialité pour relancer la dynamique et mobiliser de nouvelles personnes.



La mobilisation vers le quartier : Comment s'assurer que les personnes invitées s'impliquent et permettent de faire grandir la dynamique ? Le Conseil estime que ne faire appel qu'à de l'expertise n'est peut-être pas assez pour relancer une dynamique. Il souhaite avoir davantage de détails sur la manière de fonctionner avec les experts afin d'éviter que ce ne soit que de « supers animations », que les personnes viendraient « consommer ». Il est nécessaire de garantir que ces animations se construisent avec les gens et permettent une appropriation de la dynamique.

La pérennisation du projet : Le Conseil estime que les moyens de base sont insuffisants pour assurer l'autonomie.

Le budget : le budget manque de précisions. Le Conseil demande que le budget soit revu et précisé. Il note que les 2.000€ (uniquement consacrés à l'expertise) ne permettront pas de prendre en compte les besoins de communication alors que le projet visent à toucher un public large (flyers, affiches, etc.)

#### Le Conseil décide donc de soutenir le projet moyennant les conditions suivantes :

- Nécessité de fixer un planning des activités
- o Nécessité d'un accord de la commune pour l'utilisation de l'espace
- Révision et précision du budget
- Assurer un coaching soutenu car le dossier apparaît comme faible, peu argumenté et avec peu d'activités

Il propose également de rencontrer des anciens quartiers pour échanger sur des projets d'animation.

#### **Quartier Marollywood - 1000 Bxl**

Ce projet a généré des questions de la part de la plupart des membres du Conseil.

Le Conseil à la lecture du dossier considère que :

- Le projet est original et novateur dans son approche avec une vraie dimension artistique (aspect moins présent au sein de quartiers durables)
- La dimension environnementale est faible et les objectifs en matière de développement durable pas suffisamment clairs
- Le projet semble davantage porté par des « professionnels » que par des citoyens. Il y a le risque que cela ne soit qu'un espace exclusivement de consommation culturelle, ce qui est le contraire de ce que recherchent les QDC
- Le projet prévoit une demande d'investissement très importante en matériel (ordinateur Mac, visseuses professionnelles, etc.). Pourtant il bénéficie déjà de belles infrastructures (bâtiment mis à disposition par les Brigittinnes ) et travaille en partenariat avec des associations/institutions qui sont prêtes à aider à la réalisation de modules (Recyclart notamment). Le Conseil pose la question de savoir ce qu'il adviendra de ce matériel après les constructions et à qui il reviendra (qui en sera le propriétaire, qui le gérera pendant et après



l'accompagnement ? ). L'intention de vouloir équiper pleinement l'atelier est compréhensible, mais dans ce cas-ci, il semble que ce soit pour des projets et finalités qui dépassent largement le cadre des QD. —Au niveau des ateliers de construction : y a-t-il une assurance de prévue pour les personnes qui participent?

Néanmoins, le Conseil considère que le portage par une équipe expérimentée est clairement un atout et que les activités sont adéquates par rapport au contexte du quartier. La démarche sociologique, culturelle, artistique est donc à soutenir mais en revoyant le budget.

Par ailleurs, des cofinancements sont en attente. Cela nécessite de préciser leur complémentarité par rapport au projet et budget présenté.

Le Conseil accepte le projet moyennant la remise d'un dossier révisé pour le 22 mars 2015 selon les conditions suivantes :

- Clarifier les objectifs du projet et la dimension environnementale en recentrant le projet sur des éléments et activités développées par des habitants.
- Clarifier la question de propriété et de gestion du matériel. Le matériel doit pouvoir être adapté pour être mis à disposition facilement des participants aux ateliers .
- o Garantir la couverture des activités par une assurance adéquate.
- o Préciser l'utilisation des cofinancements au regard du budget demandé à BE

#### **Quartier Bon Air - Anderlecht**

Ce quartier présentait 4 projets. Les questionnements et décisions développés par le Conseil sont repris ci-dessous pour chaque projet.

Projet: bacs-potagers/compost

Le Conseil accepte le projet moyennant la remise d'un dossier révisé pour le 22 mars 2015 selon les conditions suivantes :

- O Clarifier l'objectif du projet
- o Préciser la quantité d'équipements envisagée
- Inclure dans le projet et le budget l'accompagnement compost avec worms (gratuit) et pour le maraîchage (payant)
- Préciser la manière de faire vivre les bacs potagers-compost sur le moyen et long terme

## Projet: Banque alimentaire

Le Conseil estime le projet très intéressant, mais émet des réserves quant à la viabilité de celui-ci, à la fois d'un point de vue financier, mais aussi d'un point de vue légal suite aux réglementations en vigueur dans le cadre de l'alimentation. Le projet ne donne aucun détail concernant de l'expertise et des validations à prévoir via l'AFSCA.



Néanmoins le Conseil accepte le projet moyennant la remise d'un dossier révisé pour le 22 mars 2015 selon les conditions suivantes :

- Vérifier que cela peut être mis en place légalement et fonctionner dans la durée
- o Faire appel à l'expertise (par exemple de CODUCO)
- Étudier la possibilité d'un investissement en équipement qui soit progressif
- Étudier la possibilité de trouver du matériel dont des frigos moins chers (filière économie sociale)
- Se fixer des objectifs quantitatifs plus précis
- o Expliquer la manière d'assurer le paiement des 500€ d'électricité dans la durée
- Créer des liens avec d'autres banques alimentaires pour profiter de leurs expériences

#### Projet : Table d'hôte

Le Conseil émet des réserves quant à l'utilisation de ¾ du budget pour un animateur « enfants ». Il souhaite que d'autres pistes soient recherchées avec notamment un moment de formation au niveau du groupe pour réaliser des animations par eux-mêmes. Le dossier ne donne aucune précision sur la méthodologie de mise en place de ce projet.

Néanmoins le Conseil accepte le projet moyennant la remise d'un dossier révisé pour le 22 mars 2015 selon les conditions suivantes :

- o Préciser la méthodologie de mise en place des tables d'hôtes
- Rechercher d'autres pistes concernant le budget animations enfants
- Mise en lien avec les projets du 123 Rue Royale (table d'hôtes sur base des invendus) pour bénéficier de leur expérience (ou autres)

#### Projet: Communication

Le Conseil souhaite davantage de détails sur le projet de communication. Le nombre important de T-shirt et de pictos doit être justifié. Se pose la question de réaliser les pictos par le groupe ou via une entreprise. Il est expliqué que le groupe a précédemment réalisé d'autres pictos « zone 30 » avec le choix de les faire produire par des professionnels afin d'obtenir un réel mobilier urbain durable. Le Conseil souhaite dans ce cas qu'une démarche soit faite vers la commune pour essayer d'obtenir un cofinancement.

Le Conseil accepte le projet moyennant la remise d'un dossier révisé pour le 22 mars 2015 selon les conditions suivantes :

- Préciser à quoi les pictos seront utilisés
- o Préciser pourquoi les T-shirt seront utilisés
- O Démarche de cofinancement auprès de la commune



#### **Quartier Magritte - Jette**

Ce quartier présentait 4 projets. Les questionnements et décisions développés par le Conseil sont repris ci-dessous selon chaque projet.

#### Projet: Compost et rucher de quartier:

Le Conseil constate que les animations à prévoir autour du rucher ne sont pas décrites. Il propose une rencontre avec d'autres ruchers comme Messidor (Forest) pour développer cet aspect.

Le Conseil accepte le projet, mais attire l'attention sur la nécessité d'avoir une convention pour la mise en place du rucher ainsi que de répondre aux exigences de BE en terme de rucher collectif (entres autres collaborer avec un apiculteur diplômé) pour donner l'autorisation d'installation.

## Projet: Rond-point Pannenhuis

Tout comme dans le cas d'un autre projet concernant l'aménagement d'un espace public, le Conseil pose la question de la pertinence d'un financement citoyen alors que ce type d'étude relèverait plutôt de la responsabilité de la commune. Néanmoins, le fait qu'il y ait effectivement un projet de réaménagement permet de valider le soutien à cette démarche avec un objectif clair et réel.

Après débat, il apparaît que le budget est prévu pour (1) faire des animations sur l'aménagement avec les citoyens et (2) pour faire appel à un expert afin d'être en capacité de donner leur avis sur une base solide.

Le Conseil accepte le projet, mais attire l'attention sur la nécessité de vérifier que le planning du Quartier Durable est cohérent avec celui du projet communal.

#### Projet: Communication

Le Conseil estime que le dossier de ce projet n'est pas suffisamment détaillé pour comprendre les moyens et finalités de celui-ci. Il souhaite par exemple davantage de détails sur l'utilisation de flyers. Est-il prévu des moyens de communication permanents, des supports web, autres ?

Le Conseil accepte le projet moyennant la remise d'un dossier révisé pour le 22 mars 2015 selon les conditions suivantes <u>:</u>

Détailler plus précisement les moyens et les objectifs de ce projet

## Projet : Toiture verte

Ce projet a été jugé par le Conseil à la fois comme très intéressant et offrant un très bon potentiel, mais manquant également de beaucoup de précisions quand à sa durabilité, sa dynamique pédagogique et son portage citoyen. L'expertise apportée par Nos Pilifs est très



positive dans la mesure où leur démarche se fait dans un but d'inclusion sociale. Enfin, le Conseil s'interroge sur la capacité du groupe à mener autant de projet de front.

Le Conseil accepte le projet moyennant la remise d'un dossier révisé pour le 22 mars 2015 selon les conditions suivantes :

- Assurer que les conditions techniques (poids, étanchéité, entretien, etc.) et les autorisations sont bien remplies
- o Préciser les objectifs de la toiture verte et en quoi elle permet un portage citoyen
- Apporter davantage d'information quant à l'aspect multiplicateur et exemplaire via notamment l'ouverture de l'école qui représente une opportunité pédagogique
- Préciser la manière dont va être construit le petit matériel (nichoirs, etc.) et comment ils seront gérés

## PROPOSITIONS EN VUE DE L'ASSEMBLEE DES QUARTIERS DURABLES CITOYENS

Dans la perspective de l'Assemblée, le Conseil a formulé des propositions à soumettre à celle-ci.

#### PROPOSITION 1: QUE FAIRE AVEC LES BUDGETS RESTANTS?

Suite à la sélection des projets des Quartiers Durables Citoyens, il apparait qu'il restera un solde de budget (environ 30.000 euros). Or, différents besoins ont été exprimés par les QDC. Comment répondre à ces besoins, en utilisant au mieux les fonds disponibles en 2015 ?

#### Quelques pistes:

- Soutien à des dynamiques existantes (anciens quartiers) pour des frais de fonctionnement ou projets existants
- Soutien à des projets inter-quartiers : matériel commun, kit énergie, projets d'affichage, panneaux, banderoles, ...
- Pérenniser la dynamique régionale : voyage découverte, jumelage, formations, balisage, ...

Des questions ont également été relevées lors des échanges:

- Comment éviter un effet de « perfusion » qui aille à contre-sens d'un but d'autonomie ?
- Qui porte un projet inter-quartiers?
- Qui gère du matériel collectif?

Ces pistes et questions seront débattus lors de l'Assemblée.

#### Point d'attention

Il faut tenir compte du fait que les budgets sont annuels et doivent faire l'objet d'un arrêté de subventionnement. La demande doit être introduite au plus tard en septembre 2015 pour pouvoir être validée avant la fin de l'année. L'arrêté permet d'engager un montant, c'est-à-dire de le réserver



pour une utilisation précise, mais ce montant peut être dépensé l'année suivante de l'engagement.

#### PROPOSITION 2: CHANGER LE RYTHME DES APPELS À PROJETS

Il est envisagé de passer à deux, voire trois appels par an et donc de permettre le dépôt et l'analyse de projets deux à trois fois par an.

- Qu'est-ce que cela permet au niveau des porteurs de projet ?
- Quels impacts sur l'organisation du cycle, de l'accompagnement, du travail du Conseil ?
- Faut-il réguler le nombre de projets, les montants par appel, etc. ?
- ...

# RAPPEL DES ÉVOLUTIONS ET PROPOSITIONS DÉVELOPPÉES LORS DES CONSEILS DU 4/11/14, DU 2/06/14 ET DU 22/02/14

#### AMÉNAGER LE TRAVAIL DU CONSEIL

Plusieurs évolutions ont déjà été appliquées suite à la réunion du Conseil de février 2014 :

- Les quartiers en demande de soutien ne participent plus au Conseil (effet de « juge et partie »)
- Tous les critères et priorités sont analysés par le Conseil et ce compris le montant demandé.
- L'évaluation se fait avec une appréciation : accepté (+) / nécessite un débat (+/-) / refusé (-) et non plus une cotation (sur une échelle de 5)

#### DES VIDEOS COMME OUTIL D'AIDE A LA DECISION

Pour faciliter l'analyse des projets par le Conseil, des vidéos ont été réalisées pour chaque quartier candidat. C'est suite à la réalisation d'une vidéo par le quartier « Perma-canal » sur leur propre projet lors de l'appel précédent que l'idée a été lancée de le faire pour tous les quartiers du prochain appel.

Des étudiantes de IHECS se sont rendues dans les 6 quartiers pour réaliser ces courtes vidéos de +/- 3 à 4 minutes chacune. Deux des réalisatrices étaient présentes lors du Conseil pour récolter les avis sur l'utilité de ces vidéos.

## Ce que cela permet :

- Mieux comprendre le dossier
- L'image permet de mieux imaginer ce qu'envisage le projet
- Se rendre compte compte de réalités de terrain : par exemple de l'effet des immeubles appartements, de l'effet d'une verdure, mais qui est 100% gazonnée
- Le fait d'avoir une même structure pour les films est apprécié

Des évolutions à prévoir :



- On aimerait des vidéos qui montrent davantage les porteurs des projets, mais aussi à qui s'adressent les projets. « Il manque des personnes, les habitants, mais c'est peut-être à l'image d'un projet qui débute »
- Il serait intéressant de reprendre des informations essentielles du dossier directement dans la vidéo : le budget, zoomer sur le lieu, plus de détails du projet, le matériel, etc.
- Avoir un canevas bien précis qui reprenne un maximum d'informations à la fois visuelles et en données textes pourrait peut-être permettre de n'avoir que la vidéo et plus de dossiers papier?

## Des difficultés rencontrées par les réalisatrices :

- Le fait de ne pouvoir se déplacer qu'une seule fois limite les possibilités de montrer des projets.
- Les projets ne sont pas tous au même stade d'évolution et donc parfois il n'y a pas grandchose à montrer car le projet n'est lui-même pas encore défini.
- Il faut filmer de jour et ce n'est pas toujours facile pour les rendez-vous d'avoir beaucoup de monde.
- Le dossier « papier » reste indispensable, en tant que demande de subside officielle.

La vidéo est donc un média très utile et très apprécié, mais il serait intéressant de se pencher sur la manière de l'organiser pour augmenter sa force comme aide à la décision pour le Conseil. De ce fait ce sera ensuite un excellent outil de « promotion » pour les porteurs de projets dans la mobilisation du quartier.